

# « Stop Compteur Linky ! »

## Dossier « Modèles de courrier de refus du Linky »

Consulter également : <http://emovmouvement.eklablog.com/fiche-info-n-1a-v2-le-compteur-communicant-linky-a119630864>

N°	Nom du document d'origine	Contenu
012	<a href="#">012-CourrierMerelleEric-a-ERDF_20130123_p1-27.pdf</a>	Courrier de MERELLE Eric avec pour objet : Compteur LINKY d'ErDF à installer : signification de mon REFUS DE CE COMPTEUR, pour les motifs ci-après exposés. Voir également <a href="https://www.facebook.com/groups/190723694302785/">https://www.facebook.com/groups/190723694302785/</a>
025	<a href="#">025-SCL-courrierLINKY.pdf</a>	Modèle de courrier de refus du compteur Linky Signification de refus d'installation d'un compteur « intelligent » LINKY et des nuisances radioélectriques issues du CPL Copie PRIARTEM, 5, Cour de la Ferme Saint-Lazare 75010 Paris ou par email : <a href="mailto:compteurs@electrosensible.org">compteurs@electrosensible.org</a> Source : <a href="http://www.electrosensible.org/b2/index.php/nous-agissons/linky-fronde-citoyenne-preserve-sante">http://www.electrosensible.org/b2/index.php/nous-agissons/linky-fronde-citoyenne-preserve-sante</a>
026	<a href="#">026_SCL-JoseRUIZ_MaireDeVarenn e_20160118.pdf</a>	Modèle de courrier de refus Linky José RUIZ, Maire de Varennes vous informe Le 18 janvier 2016 Avec Signification de refus d'installation d'un compteur LINKY et des nuisances radioélectriques issues du CPL à adresser à : ERDF – Electricité Réseau Distribution France Tour ERDF 34 Place des Corolles 92079 PARIS LA DEFENSE Cedex
027	<a href="#">027-SCL-ModeleLettreMaireDeBrest.odt</a>	Lettre modèle de refus du compteur Linky au maire de Brest
028	<a href="#">028-SCL-ModeleCourrierRefusLinky PRIARTEM.pdf</a>	Modèle de courrier P.R.I.A.R.T.E.M. - REFUS LINKY Version du 18 décembre 2015 <b>Objet : Signification de refus d'installation d'un compteur « intelligent » LINKY et des nuisances radioélectriques issues du CPL</b> Envoyer votre courrier : en LRAR à votre agence régionale de distribution : <a href="http://www.erdf.fr/sites/default/files/documentation/Coordonnees_ARD.pdf">http://www.erdf.fr/sites/default/files/documentation/Coordonnees_ARD.pdf</a> en LRAR à SA ERDF ERDF – Electricité Réseau Distribution France Tour ERDF - 34 place des Corolles 92079 Paris La Défense CEDEX en LRAR à la société en charge du remplacement du compteur (si connue) Le compteur appartient aux collectivités (mairie, syndicats, communauté de communes...) : <a href="http://www.maire-info.com/article.asp?param=19028">http://www.maire-info.com/article.asp?param=19028</a> Il est donc indispensable d'envoyer votre courrier en copie également à votre mairie et/ou au syndicat de l'énergie.

Source collecte documents : **Stop Linky Finistère**  
<https://www.facebook.com/groups/1507601346202401/>

N°	Nom du document d'origine	Contenu
029	<a href="#">029-SCL-ModèleLettreRefusLinkyERDF.odt</a>	Modèle lettre à adresser à ErDF <i>Objet</i> : Signification valant mise en demeure de refus d'installation du compteur connecté numérique Linky.
030	<a href="#">030-SCL-ModèleLettreMaire.pdf</a>	Modèle de lettre pour adresser à votre maire <i>Objet</i> : Mise en danger délibérée d'autrui par les compteurs LINKY et GAZPAR, par les boîtiers d'effacement et par tous les dispositifs individuels de comptage émetteurs d'ondes radioélectriques, ci-après dénommés « dispositifs communicants », dont nous vous demandons de refuser le déploiement sur le réseau électrique dont la commune est propriétaire.
031	<a href="#">031-SCL-RefusInstallationCompteurLinkyModèle.pdf</a>	Modèle de refus d'installation du compteur Linky avec trois adresses ErDF et copies maire et association P.R.I.A.R.T.E.M
038	<a href="#">038-SCL-LettreREFUS_n_2_ERDF.pdf</a>	LINKY LETTRE-TYPE DE REFUS MISE À JOUR FÉVRIER 2016 par ROBIN DES TOITS : Le document ci-dessous est établi sur la base d'un travail dont l'auteur est un avocat Maître CORNELOUP principal avocat de Robin des Toits. Il rappelle que ce sont les collectivités territoriales, mairies ou autres, qui sont propriétaires des installations et donne les références réglementaires de ce fait. Il en résulte que l'utilisateur est fondé à demander avant travaux la preuve, écrite et officielle, que la collectivité propriétaire a donné son accord pour le changement de compteur et à s'opposer à ces travaux si cette preuve n'est pas fournie. Ce qui suppose que la collectivité territoriale locale, mairie ou autre, ait accepté de prendre la responsabilité juridique donc financière des dispositifs techniques sur lesquels elle n'a ni information ni prise. Le texte joint concerne l'électricité avec les compteurs Linky mais, comme il est inclus dans le Code de l'Énergie, son application est identique dans les trois types de réseau : électricité, eau, gaz. Le courrier joint a pour destinataire le Président de votre Agence Régionale d'EDF. Pour les autres réseaux, le destinataire est l'équivalent dans chacun des réseaux. Le courrier des maires, publication de l'AMF, Association des Maires de France, s'est mis en contact avec l'association Robin des Toits à ce sujet.
049	<a href="#">049-SCL-LINKY-lettre-refus-installation-electrosensible.pdf</a>	Signification de refus d'installation d'un compteur «intelligent» LINKY et des nuisances radioélectriques issues du CPL <i>Source</i> : <a href="http://www.yvesmichel.org/lettre-de-refus-dinstallation-du-compteur-linky/">http://www.yvesmichel.org/lettre-de-refus-dinstallation-du-compteur-linky/</a>